

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2023

CHAPITRE 40 - MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR FONCTION, PROGRAMME ET OBJECTIF AVEC INDICATEURS DE PERFORMANCE

FONCTION ET PROGRAMME		OBJECTIF	INDICATEUR	AE	CP	
Fonction	61	Administration de la santé		227 932 124	228 168 000	
Programme	045	PREVENTION DE LA MALADIE	Porter la couverture vaccinale au RR1 de 74% à au moins 80%	47 599 149	47 599 149	
Action	01	PREVENTION DES MALADIES TRANSMISSIBLES	Réduire les nouveaux cas d'infection au VIH, Tuberculose, IST et Hépatites Virales	Pourcentage des patients ayant terminés avec succès leur traitement de la tuberculose	11 936 141	11 936 141
	02	SURVEILLANCE ET REPOSE AUX MALADIES A POTENTIEL EPIDEMIQUE, AUX ZONOSSES ET EVENEMENTS DE SANTE PUBLIQUE	Porter la couverture vaccinale au penta 3 de 84% à au moins 91%	Couverture vaccinale au DTC Hep Hib3 (CV Penta 3)	16 073 024	16 073 024
	03	PREVENTION DE LA TRANSMISSION MERE-ENFANT DU VIH ET SANTE MATERNELLE, NEONATALE INFANTILE DES ADOLESCENTS	Réduire la transmission du VIH de la mère à l'enfant	Taux de transmission du VIH de la mère à l'enfant à 6 semaines est inférieur à 5%	1 125 000	1 125 000
	04	PREVENTION DES MALADIES NON TRANSMISSIBLES	D'ici 2030, réduire d'au moins 10% l'incidence/prévalence des principales maladies nontransmissibles	Incidence du cancer de col de l'utérus	18 464 985	18 464 985
Programme	046	PROMOTION DE LA SANTE ET NUTRITION	Amener la population à adopter les comportements sains et favorables à la santé	1.Taux de malnutrition chronique chez les moins de 5 ans 2.Proportion des DS mettant en œuvre l'ATPC	3 051 557	3 051 557
Action	01	RENFORCEMENT DES COMPORTEMENTS FAVORABLES A LA SANTE	Développer les aptitudes favorables à la santé des individus et des communautés	Proportion des personnels de santé non spécialistes formés à la promotion de la santé mentale et disponible dans les(FOSA)	552 535	552 535
	02	RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION FAMILIALE ET PROMOTION DE LA SANTE DE L'ADOLESCENT	D'ici 2030 amener 75% de familles à adopter des pratiques familiales essentielles (planification familiale et santé des adolescents).	1.Prévalence des grossesses chez les adolescents 2.Pourcentage des femmes en âge de procréer (15 – 49 ans) mariées ou en couple qui utilisent ou dont le partenaire sexuel utilise au moins une méthode contraceptive	1 620 201	1 620 201

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2023

CHAPITRE 40 - MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR FONCTION, PROGRAMME ET OBJECTIF AVEC INDICATEURS DE PERFORMANCE

FONCTION ET PROGRAMME		OBJECTIF	INDICATEUR	AE	CP
03	AMELIORATION DU MILIEU DE VIE DES POPULATIONS	Contribuer à l'amélioration du cadre de vie des populations en veillant au respect des normes minimales d'hygiène et salubrité dans les zones rurales et urbaines	Pourcentage de districts de santé implémentant l'Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC)	620 169	620 169
04	RENFORCEMENT DE LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE ET INSTITUTIONNELLE	D'ici 2030, renforcer les capacités institutionnelles, la coordination et la participation de la communauté dans le domaine de la promotion de la santé dans 100% des DS	Proportion de districts de santé disposant d'un Comité de Santé du District (COSADI) fonctionnel	217 296	217 296
05	PROMOTION DES BONNES HABITUDES ALIMENTAIRES ET NUTRITIONNELLES	D'ici 2030, réduire de 50% l'exposition des populations aux maladies dues à la mauvaise alimentation	Taux de malnutrition aigüe global chez les enfants de moins de 5 ans	41 357	41 357
Programme	047 RENFORCEMENT DU SYSTEME DE SANTE	Accroître les capacités institutionnelles des structures sanitaires, à assurer un accès durable et équitable des populations aux soins et services de santé de qualité	1.Taux de personnes couvertes par un mécanisme de protection sociale en santé 2.Proportion des Districts disposant des structures sanitaires répondant aux besoins de la population en matière de santé.	67 510 356	67 746 232
Action	02 AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'ACCUEIL ET DES SOINS DANS LES FORMATIONS SANITAIRES	Assurer la disponibilité des paquets de service et des soins de santé selon les normes dans au moins 40% des Districts de santé	1.Proportion des CMA et CSI qui délivrent le PMA complet. 2.Proportion des Hôpitaux de Districts qui délivrent le PCA complet.	5 649 315	5 649 315
	06 OFFRE INFRASTRUCTURELLES ET EQUIPEMENTS DES FORMATIONS SANITAIRES	Améliorer l'offre infrastructurelle et les équipements dans de formations sanitaires en liaison avec les CTD	Proportion des hôpitaux de 1ère et 2ème, 3ème et 4ème catégorie disposant d'un service d'urgence selon les normes	39 728 322	39 964 198
	07 DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE	Améliorer la disponibilité des intrants et des médicaments essentiels de qualité	Nombre de jours de rupture de stock des médicaments essentiels	224 834	224 834
	08 AMELIORATION DE LA PROTECTION CONTRE LE RISQUE FINANCIER EN SANTE	Réduire la part du paiement direct des ménages dans les dépenses total de santé 70% à 50% d'ici 2030	Pourcentage des personnes enrôlées à la CSU	21 907 885	21 907 885

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2023

CHAPITRE 40 - MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR FONCTION, PROGRAMME ET OBJECTIF AVEC INDICATEURS DE PERFORMANCE

FONCTION ET PROGRAMME		OBJECTIF	INDICATEUR	AE	CP	
Programme	048	PRISE EN CHARGE DES CAS	Faire passer le taux de mortalité en dessous de 70 pour 100 000 naissances	53 314 565	53 314 565	
Action	01	MISE EN ŒUVRE DES INTERVENTIONS CURATIVES A HAUT IMPACT CHEZ LA MERE, LE NOUVEAU-NE, L'ENFANT ET L'ADOLESCENT	Améliorer la prise en charge des cas et des complications liées à la santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent	1.Taux de mortalité maternelle 2.Pourcentage des PVVIH mis sous traitement	817 184	817 184
	02	PRISE EN CHARGE DES URGENCES ET DES CATASTROPHES ET CRISES HUMANITAIRES	1.Améliorer la prise en charge des urgences et des catastrophes 2.xxxxxx	1.Pourcentage des nouveaux nés ayant reçu les soins postnataux dans les 48 heures. 2.Taux d'accouchement assisté par un personnel qualifié	19 711 989	19 711 989
	03	PRISE EN CHARGE DU VIH/SIDA, TUBERCULOSE, IST ET HEPATITES VIRALES	Améliorer le dispositif clinique de lutte contre le VIH/Sida la tuberculose et les hépatites	1.Proportion des urgences de santé publique pour lesquelles le Système de gestion des Incidents a été activé au niveau national 2.Proportion des hôpitaux de district offrant une transfusion sanguine selon les normes	32 015 030	32 015 030
	04	PRISE EN CHARGE DU PALUDISME	Améliorer le diagnostic et la prise en charge du paludisme	1.Taux de succès thérapeutique des TPB+ 2.Pourcentage des femmes enceintes diagnostiquées de syphilis en CPN et qui reçoivent un traitement selon les normes	84 737	84 737
	05	PRISE EN CHARGE DES MALADIES CHRONIQUES NON TRANSMISSIBLES (MCNT)	Améliorer la prise en charge des cas et des complications des principales MCNT	Taux de mortalité spécifique du paludisme chez les enfants de moins de 5 ans	236 100	236 100
	06	PRISE EN CHARGE DES MALADIES TROPICALES NEGLIGEES ET DES AUTRES	Améliorer la prise en charge des maladies tropicales négligées et des maladies rares.	Proportion de cas de (HTA) régulièrement suivis dans les HD	449 525	449 525
Programme	049	GOUVERNANCE ET PILOTAGE STRATEGIQUE DU SYSTEME DE SANTE	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au ministère	56 456 496	56 456 496	

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2023

CHAPITRE 40 - MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

DEPENSES DE L'ETAT PAR FONCTION, PROGRAMME ET OBJECTIF AVEC INDICATEURS DE PERFORMANCE

FONCTION ET PROGRAMME		OBJECTIF	INDICATEUR	AE	CP	
Action	01	PILOTAGE STRATEGIQUE DU SECTEUR SANTE	1.Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du ministère 2.xxxxxxx	Pourcentage des reunions de coordination tenues à tous les niveaux	20 758 608	20 758 608
	02	PLANIFICATION ET PROGRAMMATION STRATEGIQUE	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	Nombre des documents de planification, de programmation et de budgétisation produits dans les délais	273 332	273 332
	03	SYSTÈME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES	Assurer le développement de la recherche en santé et la disponibilité d'une information sanitaire de qualité pour une prise de décision basées sur les évidences à tous les niveaux de la pyramide	Taux de Promptitude des RMA dans le DHIS2	63 236	63 236
	04	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES EN SANTE	Améliorer la disponibilité des ressources humaines en santé qualifiées	Pourcentage des structures sanitaires dotées d'au moins 50% des ressources humaines selon les normes et les catégories (PDRH 2011)	22 859 911	22 859 911
	05	CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	Proportion de structures contrôlées et auditées par an	781 878	781 878
	07	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	Accroître la visibilité des actions menées par le MINSANTE et la mobilisation des nouvelles entités nationales (entreprises et CTD) en faveur de la santé	1.Nombre de partenaires privés (entreprises) et publics (CTD) ayant été mobilisés en faveur des activités de la santé 2.Nombre de plateformes de partenariat et de communication fonctionnelle entre les DRSP, les CTD et les OSC dans les régions	7 640	7 640
	11	GESTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE	Assurer une bonne exécution financière des activités dans les programmes budgétaires	Taux d'exécution du budget au MINSANTE	11 566 392	11 566 392
	12	RECHERCHE OPERATIONNELLE EN SANTE	Développer la recherche en santé à tous les niveaux de la pyramide sanitaire	Pourcentage des projets de recherche autorisés dont les résultats ont été publiés	145 500	145 500
TOTAL MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE				227 932 124	228 168 000	